

LA ROSIÈRE DES PORTES

- ▣ **Typologie** : édifices religieux et leurs abords
- ▣ **Nom** : colline boisée de la Rosière des Portes
- ▣ **Commune concernée** : Châteauneuf-du-Faou
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 12 août 1914
- ▣ **Critère de classement** : pittoresque, historique
- ▣ **Surface** : 1 ha
- ▣ **Statut de propriété** : communal
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant

Description

Le site classé correspond à une partie du versant abrupt qui domine l'Aulne sur sa rive droite, au droit de la chapelle Notre-Dame-des-Portes. L'édifice, plus proche par sa taille d'une église que d'une chapelle, domine le méandre que dessine l'Aulne et constitue du fait de sa position topographique un point d'appel visuel puissant.

Le classement, en protégeant le versant abrupt au pied de la chapelle, assure le maintien de la qualité visuelle du site. À côté de l'ancienne chapelle, un vaste panorama se déroule et englobe le méandre de l'Aulne et le versant en vis-à-vis.

À l'inverse, depuis ce dernier ou depuis la rive gauche du fleuve, la chapelle Notre-Dame-des-Portes apparaît majestueusement sur la ligne de crête, dominant l'ensemble du secteur.

Le site classé est occupé par une prairie naturelle plantée d'arbres. À l'ouest, le bois de feuillus est composé de chênes, de hêtres, de frênes, d'érables sycomores... Au centre, le peuplement est sensiblement plus clairsemé et comprend



▲ La partie centrale du site a fait l'objet de plantations récentes.

de jeunes sujets plantés pour assurer son renouvellement. À l'est, le boisement présente une forte densité de vieux chênes, avec des sujets centenaires de très belle venue.

Le site est parcouru par un sentier qui le traverse de part en part et qui permet de relier à l'est la route départementale n° 36 et à l'ouest un large chemin revêtu qui marque la limite de la zone protégée.

▼ Le site de la Rosière des Portes domine l'Aulne.





À noter que ce chemin est emprunté lors du pardon de Notre-Dame-des-Portes, qui se déroule sur trois jours et constitue un des plus grands pardons de Bretagne.

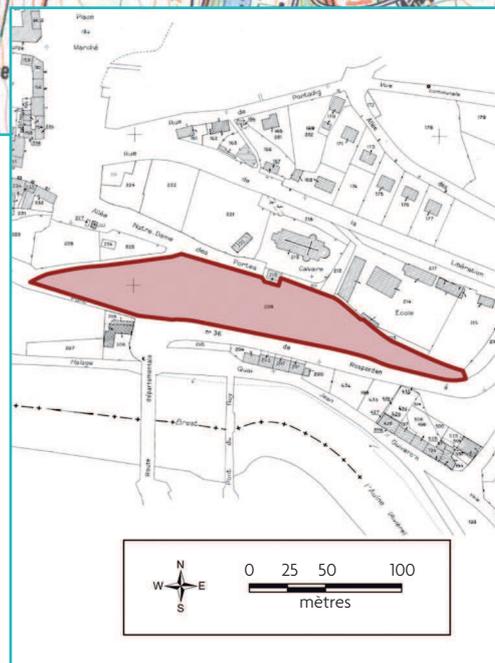
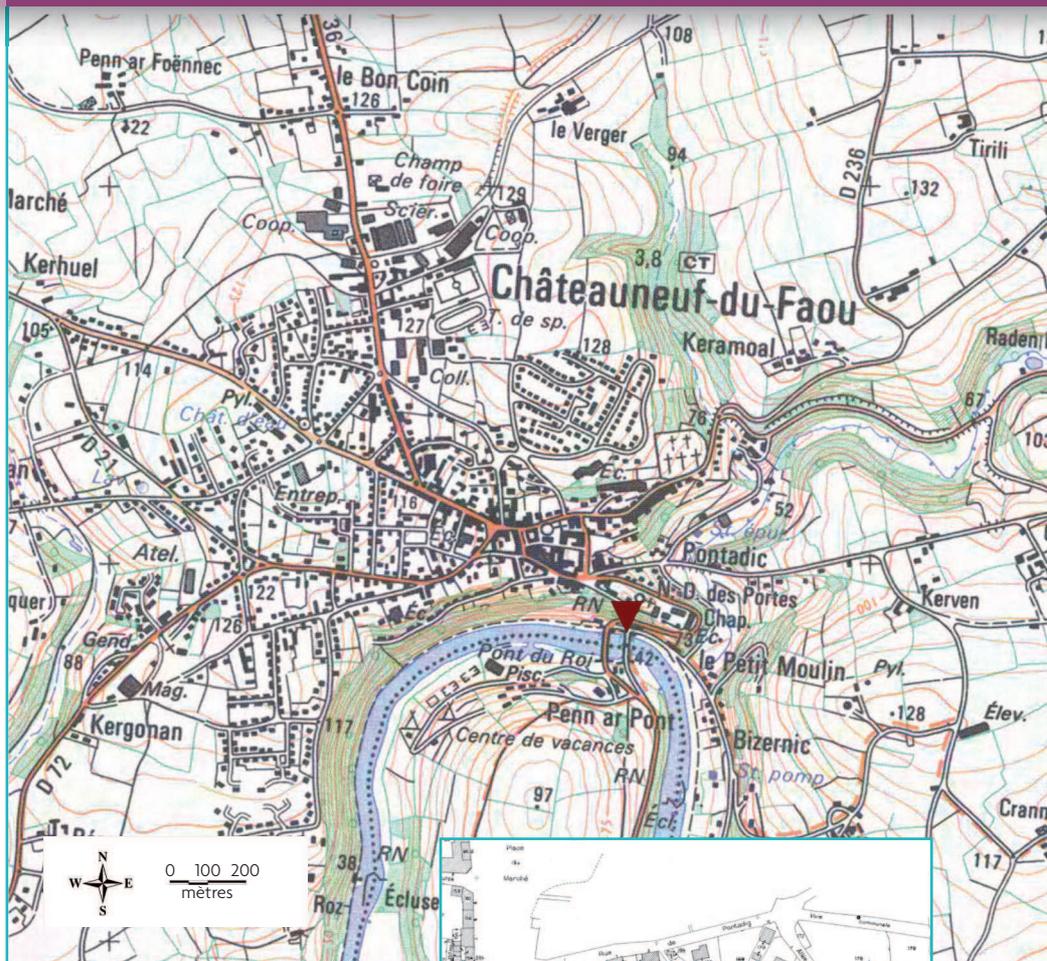
Diagnostic

Le site se présente dans un bon état de conservation. Le versant au pied de la chapelle Notre-Dame-des-Portes a gardé sa fonction de valorisation de la perspective sur l'édifice religieux.

La gestion et l'entretien du site ont su tenir compte de la nécessité de maintenir son caractère naturel et de renouveler son boisement.



▲ Le chemin revêtu en limite ouest du site classé.



▲ Le site classé préserve la perspective sur la chapelle Notre-Dame-des-Portes.



▲ Un sentier permet de relier la route départementale n° 36 au sommet du versant.

Enjeux - Orientations

- ▣ Conserver une ouverture visuelle mettant en valeur la chapelle Notre-Dame-des-Portes.
- ▣ Poursuivre le renouvellement du boisement en privilégiant les essences locales et en évitant les résineux.
- ▣ Éviter les aménagements trop prégnants tels que l'imperméabilisation des sentiers ou la mise en place d'une signalisation trop imposante.